

FORMULAIRE - CONTRAT
INSCRIPTION INDIVIDUELLE

A retourner par courrier accompagné de votre règlement

Formation(s) souhaitée(s)

- Praticien 1
 Praticien 2
 Maître-praticien
 Hypno-analgésie (tronc commun)

Avez-vous besoin d'une convention de formation ?

- Non, j'auto-finance ma formation
 Oui, je fais une demande de financement auprès d'un OPCO, de mon entreprise ou de Pôle Emploi

Dates de Formation 2023/2024

Maître-praticien en Hypnose Ericksonienne

SESSION	BESANCON
Praticien 1	13, 14, 15 oct.
	9, 10, 11, 12 nov.
	15, 16, 17 déc.
Praticien 2	11, 12, 13, 14 janv. 2024
	9, 10, 11 fév. 2024
	15, 16, 17 mars 2024
Maître praticien	11, 12, 13, 14 avril 2024
	17, 18, 19 mai 2024
	14, 15, 16 juin 2024

Hypno-analgésie (tronc commun)

SESSION	DIJON
Hypno-analgésie	13, 14, 15 oct.
	9, 10, 11, 12 nov.

En partenariat avec :



Madame Monsieur

NOM : **Prénom** :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Code Postal..... Ville.....

Courriel :

Téléphone mobile : Téléphone fixe :

Activité actuelle :

Formation initiale et diplômes :

Question médicale - Souffrez-vous ou avez-vous souffert d'une maladie cardiaque, névrose, psychose, dépression nerveuse ?

.....
.....

Motivation - Dans quel but souhaitez-vous suivre cette formation ? Quel est votre projet en suivant cette formation ? Quelles attentes en avez-vous ? Dans quelle ville souhaiteriez-vous vous implanter ?

.....
.....
.....

Degré de connaissance en hypnose

Avez-vous déjà bénéficié d'une séance d'hypnose ?

.....
.....

Avez-vous déjà suivi une formation en hypnose ?

-si oui, laquelle et en quelle année ?

.....

Je souhaite régler ma formation :

- 300 EUR d'arrhes et 1 règlement pour le solde
 300 EUR d'arrhes + 3 règlements pour le solde

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions relatives à/aux :

- La nature, la durée et l'objet de la formation.
- Les conditions d'inscription et d'obtention du certificat.
- Les conditions générales (au verso),
- Les modalités de paiement ainsi que les conditions financières prévues en cas d'annulation ou d'abandon en cours de formation.

A.....Le.....

SIGNATURE

CONDITIONS GENERALES

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION ET RÈGLEMENT DES FORMATIONS

- Lorsqu'une personne physique entreprend une formation à titre individuel et à ses frais, **la demande d'inscription est prise en compte à réception du formulaire d'inscription dûment complété et signé, accompagné du règlement complet en un ou plusieurs chèques selon conditions choisies.** Dans le cas contraire, Isabelle Croissant se réserve le droit de refuser l'inscription à la formation.
- **Chaque candidat se verra convoqué à un entretien de motivation (téléphoniques pour les personnes trop éloignées). Suite à cet entretien, Isabelle Croissant se réserve le droit de refuser, sans justification, une demande d'inscription à ses formations professionnelles en Hypnose ; dans ce cas l'ensemble des chèques de règlement du candidat sera retourné (arrhes compris).**
- Le candidat ayant passé avec succès son entretien de motivation, recevra **une confirmation écrite** de la part d'Isabelle Croissant. Son inscription sera alors considérée comme validée.
- Chaque inscription est nominative et incessible.
- Chaque formation proposée par Isabelle Croissant est uniquement à but professionnel et n'est en rien une thérapie ou un traitement médical.
- L'accès aux formations d'Isabelle Croissant est formellement interdit aux personnes souffrant de troubles dissociatifs, diagnostiqués ou non. Isabelle Croissant ne saurait en aucune façon et à aucun moment être tenue responsable d'un malaise psychotique dû à une faiblesse psychologique.

2. OBTENTION DU CERTIFICAT

- Chaque formation est validée sous condition d'avoir **suivi l'intégralité de la formation** d'Isabelle Croissant, d'avoir fait preuve d'une attitude sérieuse et respectueuse et d'avoir démontré ses compétences techniques lors d'un **examen pratique**.
- En cas de difficultés d'apprentissage, chaque formation pourra ne pas être validée. Des sessions de perfectionnement sont accessibles sur conditions afin de permettre au participant de parfaire sa formation et atteindre le niveau requis pour valider sa formation.

3. TARIFS

3.1 Maître-praticien en Hypnose Ericksonienne

- Chaque module (Praticien 1, Praticien 2 et Maître Praticien) est dispensé au prix de 1700 EUR soit 5100 EUR pour la totalité de la formation lorsqu'il est financé par le stagiaire. Lorsqu'il est pris en charge (entreprise, OPCO, Pôle Emploi, etc.) chaque module est dispensé au prix de 1900 EUR.

3.2 Hypno-analgésie (Tronc commun)

- Coût de cette formation : 1500 EUR (sans prise en charge)

3.5 Supervisions

- Des supervisions sont également possibles post formation au prix de 50 EUR en présentiel et 30 EUR par Skype ou téléphone.

4. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE MODIFICATIONS

- Dans le cas d'un désistement annoncé par écrit plus de 1 mois avant le début de la formation, les sommes versées seront remboursées moins 300 EUR d'arrhes, retenues pour frais de dossier. Passé ce délai, la formation est due dans sa totalité (sauf cas de forces majeures sur justificatifs).
- Toute formation commencée est due en totalité et ne peut être remboursée pour quelque motif que ce soit.
- Isabelle Croissant se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation, de modifier le lieu de son déroulement, l'ordre ou le contenu de son programme, le choix des formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent et/ou si le nombre de participants est insuffisant. Dès lors, les sommes versées seront remboursées au prorata du temps de formation suivi.
- Isabelle Croissant se réserve le droit de définir la manière dont sera dispensée cette formation et le droit d'inviter un ou des invités pour animer l'une quelconque des sections du programme.
- Isabelle Croissant se réserve le droit de renvoyer un participant, sans aucun droit au remboursement, en cas de fausse déclaration sur le formulaire d'inscription, d'absences répétées, de manque de respect envers le ou les formateurs et / ou ses co-stagiaires, ainsi que pour toutes raisons pédagogiques ou psychologiques dont seule Isabelle Croissant sera juge.

5. DROITS D'AUTEUR ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

- Le participant s'engage à ne pas reproduire ni transmettre de manière directe ou indirecte les supports mis à sa disposition.
- Dans un souci de respect de la protection des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle, les enregistrements audio et vidéo ne sont pas autorisés tout au long de la formation.

6. ORGANISATION

- Pour faciliter la coordination des formations, le participant s'engage à communiquer un courriel et un numéro de téléphone valides pour la transmission des informations nécessaires au bon déroulement de sa formation.
- Les frais d'hébergement, de restauration, et de transport sont à la charge du participant.
- Facture et attestation de fin de formation sur demande.

Toute demande d'inscription implique la pleine acceptation des présentes conditions générales.

A Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé - Bon pour accord »